

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION
CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ
ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 7 Mars

TROP DE SAVANTS

Il y quelques jours, lors de la discussion du budget de l'Instruction publique, un député républicain, M. Modeste Leroy, demandait une réduction sur le crédit affecté aux bourses de l'enseignement supérieur. Il expliquait avec beaucoup de bon sens que le gouvernement, en distribuant, à tort et à travers, des bourses trop nombreuses, poussait une foule de jeunes gens à désertir l'agriculture, le commerce et l'industrie, carrières dans lesquelles ils auraient pu gagner honorablement leur vie en se rendant utiles à leur pays, alors qu'ils n'abou-tissent, après quinze années d'études, qu'à grossir la liste des fonctionnaires ou des déclassés.

M. Modeste Leroy, ajoutait qu'il avait fait le relevé des boursiers de son département pendant cinq ans. Sur quarante, vingt étaient devenus fonctionnaires (dans les administrations de l'Etat ou dans l'Université), un était devenu clerc de notaire, un autre médecin, un autre pharmacien, quatre militaires, un enfin, bicycliste émérite, les douze autres — douze sur quarante, avaient mal tourné ! Evidemment, la proportion est un peu forte.

Il y a quelques jours, on lisait dans les « faits divers » qu'un malheureux avait été demander au commissaire de police du quartier des Halles, de le mettre en état d'arrestation parce qu'il était sans ressources et sans domicile. En revanche, l'infortuné avait en poche son diplôme de licencié ès-sciences. Encore un boursier qui se trouvait sur le pavé ! Boursier encore, l'anarchiste Henry, qui jetait, l'an dernier, une bombe dans le café Terminus.

Lors de la discussion du budget de l'Algérie, M. Pourquery de Boisserin, rapporteur, revenant sur les idées développées par M. Modeste Leroy, a déploré la ten-

dance qui porte aujourd'hui tant de jeunes gens à solliciter des places : « Tout le monde, a-t-il dit, veut vivre du gouvernement et par le gouvernement. L'initiative individuelle s'éteint, disparaît. Chacun veut vivre tranquillement avec les 100 ou 150 francs par mois que donne l'Etat jusqu'au moment de la retraite. En attendant l'industrie disparaît, l'agriculture est négligée et le commerce s'arrête. »

Alors, s'est écrié M. Jaurès, il faut cultiver l'ignorance ! Et un membre du centre, M. le Myre de Vilers, a observé qu'on n'avait jamais encore parlé ainsi des résultats de l'enseignement primaire ! Le fait est que ce langage paraît assez étrange dans la bouche d'un partisan de nos lois scolaires.

Et cependant M. Modeste Leroy et M. Pourquery de Boisserin étaient dans le vrai. En distribuant généreusement et sans discernement l'instruction et surtout l'instruction supérieure, la République a privé le pays d'hommes qui auraient pu, dans des carrières indépendantes, rendre de grands services au pays. Elle a éveillé des convoitises fâcheuses et préparé à ses favoris des déceptions profondes. En effet, tous ces jeunes gens qu'elle élève aux frais des contribuables et qu'elle gave de savoir, sont convaincus que, à leur sortie des écoles, le gouvernement ne manquera pas de leur assurer un emploi, que celui-ci est généralement impuissant à leur procurer. Ils sont trop ! La République travaille donc à faire des mécontents qui seront demain peut-être des révoltés.

La majorité n'a pas tenu compte des avis qui lui ont été donnés et le gouvernement n'a pas eu l'air d'en comprendre l'importance. L'expérience n'est pas encore suffisante, et, sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la République n'ose pas avouer qu'elle a fait fausse route.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 mars 1895

La Chambre continue l'examen du budget qui se traîne péniblement. Ce sont encore les colonies qui sont sur le tapis. Mais la Chambre n'est pas en nombre. Le président le constate et reconnaît cependant qu'on est toujours en nombre pour discuter.

M. Le Hérisse demande une réduction de mille francs comme blâme sur l'administration de Tombouctou. Il raconte l'histoire de la dépêche que M. Grodet ne transmet pas exactement à Paris. Il fait une charge à fond sur cet étrange gouverneur.

La discussion continue à la séance du soir sans grand intérêt.

On prend ensuite le budget de la guerre. Plusieurs orateurs prennent la parole.

M. Delafosse critique l'organisation militaire actuelle qui jette sur le pavé nombre de déclassés, ces lois sont des lois de mort et aucune société ne peut y résister.

Cette appréciation produit une impression. M. Perrier signale l'insuffisance de la défense de nos frontières du sud-est.

La discussion continuera demain à une heure, les séances du matin sont supprimées.

Séance du 5 mars

Il y a exactement douze députés en séance. Voilà comment nos honorables entendent remplir leur mandat.

M. Gauthier de Clagny, demande deux millions pour les victimes du chômage.

Le Gouvernement repousse l'urgence.

Et on entend M. Faberot déclarer qu'on a eu tort d'indemniser constamment « les gros agriculteurs pour les orages qui n'ont jamais éclaté. »

La proposition est ajournée.

On passe au budget de la guerre.

M. le comte de Trévenenc se plaint de ce que, dans l'organisation militaire, nous manquons de direction générale. Il demande un généralissime, une inspection réelle de l'état-major.

M. Bertaux demande la diminution du service militaire.

M. Jules Roche, rapporteur, parle de l'organisation militaire allemande et la compare à la nôtre.

Il est invecivé par le groupe socialiste et applaudi par le reste la Chambre.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

SENAT

Séance du 5 mars 1895

Le Sénat discute en seconde délibération la proposition sur le service militaire des membres du Parlement.

La France aux Fêtes de Kiel

La France ira à Kiel : on le sait maintenant officiellement, dit le *Petit Parisien*, mais ce qui est surtout important à savoir, c'est dans quelles conditions elle ira.

Un accord Franco-Russe

La décision d'accepter l'invitation de l'Allemagne à assister aux fêtes de l'inauguration du canal de la Baltique, qui auront lieu du 17 au 20 juin, avait été arrêtée par les ministres depuis quelques jours ; mais on attendait pour la communiquer au public ainsi qu'au gouvernement allemand, le résultat de pourparlers diplomatiques engagés entre la France et la Russie, afin de combiner un accord entre les deux nations qui seraient représentées ensemble aux fêtes de Kiel.

Cet accord, qui n'était pas douteux, en raison des sentiments réciproques de la Russie et de la France, n'a été terminé que dans la matinée de lundi.

Il en résulte que trois navires français, deux cuirassés et un aviso, chargés de représenter la France à l'inauguration du canal de la Baltique, seront de même nature que les trois navires qui représenteront la Russie.

Les deux escadres seront sous les ordres d'un officier de même grade : deux contre-amiraux probablement.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a pris, concurremment avec le ministre des affaires étrangères en Russie, des mesures pour que les navires des deux nations arrivent en même temps à destination et jettent l'ancre côte à côte dans le port de Kiel.

Français et Russes navigueront ensemble à travers le canal inauguré et quitteront les eaux allemandes en même temps.

On a prévu le cas où l'empereur d'Allemagne ferait une visite de courtoisie à bord d'un des navires appartenant à l'une ou l'autre nation.

Le port de Kiel

Les diverses escadres étrangères qui participeront aux fêtes d'inauguration du canal de la Baltique, trouveront facilement la place pour

Brunoy avec Bock.

Epaminondas était fort occupé.

— Ma ligne est accrochée, dit-il, le diable soit de vous, c'est votre faute.

— Bah ! vous remettez un hameçon.

— Ça remue, je soulève et ça retombe ; qu'est-ce que c'est que ça.

Henri s'était approché et suivait les efforts du pêcheur.

L'objet tiré apparut à fleur d'eau.

— Un paquet ! fit le garçon de café.

— C'est bleu ! dit Henri.

— Paf ! cassé ! dit Epaminondas.

Il ramena sa ligne démontée et le paquet glissa.

— Va chercher ! dit le pêcheur à Bock.

Bock s'élança et saisit le paquet dans sa goéule, puis, comme il ne pouvait remonter la berge dans l'île, il traversa le bras de rivière pour aller aborder en face sur l'herbe.

Les deux hommes reprirent par le pont et le suivirent.

XV

PÊCHE ÉTRANGE ET SAUVETAGE HEUREUX

Revenons à Rose Gallot.

Nous avons laissé la pauvre abandonnée à son réveil, stupéfaite de la disparition de son amant. Il l'avait donc trompée encore une fois, c'était évident.

Qu'allait-elle faire ? Qu'allait-elle devenir ?

Sa position relativement aisée le mettait à l'abri du besoin et elle s'en préoccupait peu, mais elle aimait Cyprien Daruelle et il était le père de son enfant.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 28

LE CHIEN DE LA TOUR EIFFEL

PAR AUGUSTE VILLIERS

XIV

HENRI LABORDE RECOMMENCE A COURIR

— Ah ! oui... C'est ennuyeux, mais comme ça ne mord pas, je puis vous accorder un quart d'heure.

Et, visiblement ennuyé, le pêcheur abandonna son arbre et vint retrouver Henri qui lui souriait.

— Vous ne me reconnaissez pas ? lui dit-il.

— Ma foi non, et pourtant votre figure ne m'est pas inconnue.

— Vous m'avez vu à la brasserie Alsacienne, il y a quatre semaines, le jour où un homme est tombé de la plate-forme.

— Ah ! oui, vous étiez avec une demoiselle que Bock a reconnue et qui se disait la première maîtresse de Fusil, la sœur du pêcheur qui s'est noyé devant moi.

— Vous y êtes.

— Alors qu'avez-vous à me dire ?

— Je viens précisément à cause du chien ; mademoiselle Lesbroussard ayant reconnu son chien désire le reprendre.

— Vous auriez pu ne pas me déranger pour

cela, fit Epaminondas vexé, je tiens à Bock, je lui ai sauvé la vie et je le garde.

— Je ne veux pas vous le prendre comme ça, je vous indemniserai.

— De l'argent ! je n'en ai pas besoin, je préfère mon chien.

Et se tournant vers l'animal.

— Viens Bock, dit-il.

L'animal se dressa, posa ses deux pattes sur sa poitrine.

Le garçon de café l'embrassa sur la tête.

— On veut l'emmener mon pauvre Bock, dit-il, n'est-ce pas, que tu ne veux pas me quitter ?

Le chien fit entendre un gémement j-yeux.

— Il dit non, continua le jeune homme, ah ! c'est que nous sommes des amis.

Henri Laborde ne voulait pas s'en aller ainsi.

— Voyons, dit-il, allons chez votre frère, nous prendrons quelque chose et nous causerons sérieusement.

— Un instant, il ne fait pas nuit et je puis encore faire une bonne pêche.

— Bon, il est quatre heures au moins.

— J'ai encore une heure.

— Puisque ça ne mord pas.

— Ça peut venir tout à coup, j'ai déjà vu cela.

— Soit, je vous attends.

— Comme ça c'est sérieux, reprit Epaminondas, vous voulez me reprendre Bock.

— Sans doute.

— Et si je refusais ?

— Je vous le prendrais tout de même.

— De force ?

— Non. Mais je vous ferais appeler en justice

de paix au nom de mademoiselle Lesbroussard et il y a des émeutes qui viendront dire que le chien était à son père dont elle est aujourd'hui la seule héritière.

— Mais je l'ai sauté et je le nourris depuis sept mois.

— Aussi je vous ai dit que je vous indemniserai. Remarquez que le juge ne vous accorderait rien, car si vous avez nourri le chien, vous en avez joui.

— Oh ! j'en fais pas une question d'argent.

— Je comprends. Vous vous êtes attaché à cette bête et vous voudriez la garder.

— C'est cela.

— Mais comme vous ne pouvez garder Bock, sans le consentement de sa propriétaire et qu'il faudra le rendre quand même, vous avez tout intérêt à accepter mes offres.

— Et vous offrez...

— Dam ! je ne sais pas, combien demandez-vous ?

— Oh ! rien, je ne veux pas m'en défaire.

— Allons, je vous offre cinquante francs.

Epaminondas ne répondit pas.

Il était allé à sa ligne qui pendait toujours dans l'eau. L'hameçon paraissait accroché à quelque chose et le courant aidant, le erin était tiré et menaçait de se rompre.

— Eh ! bien, fit Henri.

— Je ne le donne pas.

— J'irai jusqu'à cent francs.

— C'est trop, mais je préfère le chien.

— Je serai donc forcé de vous faire un procès.

— Si vous voulez.

Cela ne faisait pas le compte d'Henri Laborde, qui aurait bien voulu partir dès le lendemain pour

s'assembler et jeter l'ancre dans la baie et le port de Kiel, qui est le plus grand et le plus ancien port militaire de l'Allemagne.

La ville fait partie de la province de Sleswig-Holstein que le Danemark fut forcé de céder à la Prusse, il y a trente ans. On sait que la guerre qui amena cette cession fut la première où se révéla la puissance militaire de la Prusse moderne.

Avec Kiel, la Prusse, devenue l'Allemagne, avait sur la Baltique un port de la plus grande importance; elle en fit son grand arsenal militaire, profitant en cela de la situation du port au fond d'une baie naturellement bien protégée contre un débarquement.

Le commerce gagna de son côté aux améliorations qu'un intérêt stratégique fit exécuter.

Mais Kiel est séparé de la mer du Nord par la presque île danoise, longue à contourner en temps de paix et qui barrerait aisément la route en temps de guerre.

Le canal qui va être ouvert a pour but de remédier commercialement et surtout militairement à cette difficulté.

L'impression en Allemagne

Les journaux allemands qui avaient déjà discuté l'éventualité de la participation de la France à l'inauguration du canal de la Baltique, publient la nouvelle officielle, en l'accompagnant seulement de quelques brèves réflexions.

Le *National Zeitung* accueille avec satisfaction la décision du gouvernement français.

Le *Tageblatt* dit que la grande majorité du public approuvera la décision du gouvernement français qui produira partout la meilleure impression.

Selon le *Børsen Courrier*, l'envoi de navires français, dans les eaux de Kiel est un acte de courtoisie qui n'altère pas les sentiments assouplis au fond des cœurs français. La participation de la France était forcée après l'acceptation, de sa part, des autres invitations officielles de l'Allemagne, qui furent faites à l'occasion des obsèques de l'empereur Frédéric et de la Conférence ouvrière.

Enfin la participation de la Russie paraît avoir exercé une influence déterminante.

La *Gazette de la Croix* se félicite de ce que la France se fait représenter dignement à l'inauguration du canal.

Une lettre de M. Paul Deroulède

M. Paul Deroulède a adressé la lettre suivante à MM. Pierre Richard, Marcel Habert et Gauthier de Clagny.

Champagne-Pontaine, 5 mars.

Je ne crois pas à l'authenticité de la nouvelle. Il y a des invitations qu'on prévoit et qu'on décline par avance, sans qu'elles se soient produites. La diplomatie est pour cela.

Sir M. Herbette a failli à ce devoir, qu'on le rappelle. Mais consentir à aller dans le Schleswig-Holstein, cette Alsace-Lorraine, à Kiel, ce Strasbourg des Danois, pour inaugurer, avec le roi de Prusse, un canal stratégique allemand, nous, les vaincus de 1870, ce ne serait pas une vilenie, ce serait l'acte le plus impolitique et le plus imprudent qui ait été commis depuis le congrès de Berlin.

L'œuvre d'iniquité accomplie par Bismark recevrait là sa consécration européenne, ce serait le traité de Prague, ce serait le traité de Francfort, seulement ratifiés; ce serait même l'isolement de la France à bref délai; car, de ce que la Russie, qui n'a été ni défaite, ni mutilée par l'Allemagne, consente à accepter l'invitation de Guillaume II, il ne s'ensuit pas que la France puisse se départir, sans déchéance, de l'attitude de fidélité et de constance qui est la base même de sa politique extérieure depuis vingt-cinq ans, comme elle est aussi l'unique raison d'être de nos sacrifices et de nos armements.

Certes, personne moins que moi, ne souhaite, à l'heure actuelle, un conflit avec la Prusse; mais entre le conflit téméraire et le rapprochement éhonté, il y a la réserve calme et digne.

MM. Grévy et Carnot n'y ont pas manqué. Cette tentative d'humiliation et de vassalité ne m'étonnerait pas de la part de M. Ribot, qui a toujours fait de la politique à genoux, mais je suis sûr qu'il a auprès de lui, dans les conseils du gouvernement, quelqu'un de plus fier et de plus sage, l'avenir dira si je me suis trompé.

Paul DEROULÈDE.

POUR OU CONTRE LE DUEL

M. Zola interviewé

A propos d'un duel mortel qui a eu lieu, ces jours derniers, à Paris, M. Zola a été interviewé par un de nos confrères parisiens.

Voici son appréciation :

Pour moi le duel est une coutume absurde, qui ne m'intéresse pas; vous n'en verrez aucun dans

mon œuvre. Et puis, je n'aime pas l'escrime, les exercices physiques; quand j'étais petit garçon, à la gymnastique, je me fourrais dans les coins; je n'eus jamais de rencontres; une seule fois, je me rappelle, je fus témoin de Manet, et j'ai trouvé tout cela fort ridicule.

— Vous êtes donc un adversaire ?

— Non pas ! Quand on vit dans un certain monde, il faut se battre, on ne peut refuser.

— Oui, les bons bourgeois ne se provoquent pas; c'est seulement les militaires, les mondains, les journalistes...

— Justement ! Un commerçant ne se battra jamais, et il aura raison. Il s'en fiche complètement, lui ! Sa femme et tous ses amis lui diront : « Un individu t'a provoqué; laisse-le donc tranquille ! tu serais bien bête de l'exposer à te faire tuer ! » Il sera fort de l'approbation des siens, et il laissera tomber l'affaire. Tandis que supposez un petit journaliste dans le même cas... Mais aussitôt tous ses camarades refuseront de lui serrer la main en apprenant qu'il a reculé devant le combat singulier. En sera-t-il pour cela plus chevaleresque ? Non, c'est une pure question de respect humain voilà tout !

Et M. Zola hausse les épaules, comme ayant hâte de parler d'autre chose.

— Ah ! je comprends qu'on aime ça ! reprend-il vivement; j'ai des amis qui sont passionnés pour l'escrime. Daudet vous en parlera avec chaleur; mais, vraiment, je suis convaincu que, si la coutume du duel venait à disparaître, les mœurs n'y perdraient rien.

— Ne croyez-vous pas que la mort de notre malheureux confrère Harry Alis pourrait bien être le signal d'une réaction contre un usage déjà bien vieux. Des législateurs proposeront peut-être des mesures sévères.

— C'est possible. Mais qui attachera le grelot ? On aura toujours peur, voyez-vous, de se déclarer adversaires des duels, car on craindra l'accusation de lâcheté, et tous les Français sont sensibles à cette accusation-là.

M. l'abbé Lemire

M. l'abbé Lemire va reprendre la proposition dont la Chambre avait été autrefois saisie par Mgr Freppel, et qui avait pour objet de réprimer les duels. Cette proposition édictait des pénalités contre les combattants et les témoins. L'abbé Lemire demandera, en outre, que les journaux qui auront reproduit les procès-verbaux d'une rencontre soient punis de peines sévères.

INFORMATIONS

Les députés au Vatican

M. Aynard est allé au Vatican. Une indiscretion nous permet de reproduire l'impression rapportée par lui :

« Soyez convaincu, a dit M. Aynard à ses amis, que Léon XIII est un des hommes les plus distingués de ce temps; que, dans un âge avancé, il a conservé une vivacité d'esprit, une facilité de langage, une élévation de pensée absolument remarquables. On ne s'explique pas comment ce vieillard prisonnier, quoi qu'on en dise, dans un palais peut-être, — mais prisonnier cependant, — puisse être aussi bien au courant de tout ce qui se passe en Europe, dans le monde entier même, et puisse avoir sur toutes les questions des idées si précises et si justes.

« Léon XIII est un ami de la France, non pas de ces amis dont toute l'amitié se résume en belles paroles et en chaleureuses protestations, mais un ami sincère, convaincu, un allié en quelque sorte, qui a fait, qui fait et qui fera pour notre pays plus qu'on ne pourrait le penser et que je ne saurais dire.

« A quelque parti qu'on appartienne, quelles que soient nos convictions religieuses ou philosophiques, il faut bien que, tous, nous nous disions en France que l'intérêt national nous fait un devoir de tout faire pour cimenter cette alliance entre le Vatican et la République française.

« Tout prisonnier qu'il soit, le pape, ne l'oublions pas, commande à des millions de sujets. C'est une force cela, d'autant plus appréciable qu'on ne la discute pas. Dire que le pape est un socialiste, c'est exagérer et l'expression est impropre; il est plus juste de dire que c'est un philanthrope et que comme tout philanthrope, il souhaite l'amélioration de ceux qui souffrent et de ceux qui travaillent.

« Croyez-moi, Messieurs, croyez moi, ne faisons rien contre le Pape, et si vous en trouvez l'occasion, faites comme moi : Allez voir le Saint-Père. »

Espagne

L'ambassadeur de France à Madrid est attendu cette semaine à Paris. Suivant le *Figaro*, le but principal de son voyage serait d'entretenir le ministre des affaires étrangères du projet que la régente aurait formé de venir en France, cette année, avec le jeune roi Alphonse.

A Madagascar

Le général Duchesne, commandant de l'expé-

dition de Madagascar, partira avec son état-major dans le courant de la première quinzaine d'avril.

Canivet

On nous annonce que M. Canivet n'aurait quitté Paris qu'après avoir appris que le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur allait le rayer de la liste de ses membres.

Cette radiation aurait eu lieu et serait signifiée prochainement à l'intéressé.

Incendie de la préfecture maritime à Rochefort

Rochefort-sur-Mer, 5 mars.

Hier soir à dix heures, un incendie a dévoré la plus grande partie des appartements et bureaux du préfet maritime. Les murs seuls et quelques fractions de bâtiments pourront être conservés dans la reconstruction de ces immeubles.

Quoique les dégâts ne soient pas évalués en détail, on peut estimer les pertes à environ 150,000 francs.

Cet incendie s'est déclaré à la suite d'une formidable explosion de gaz qui s'est produite dans la chaufferie des salles de bains. Le malheureux maître d'hôtel, qui était chargé de préparer un bain, a été victime de l'explosion; il a été transporté blessé à l'hôpital maritime.

L'amiral Puech et sa famille sont installés à l'hôtel de la Rochelle.

Grâce à l'activité des pompiers de la marine et au concours des pompiers de la ville, au bout de deux heures d'un travail opiniâtre l'on a pu circonscire le foyer de l'incendie, qui aurait pu prendre de bien plus grandes proportions. Il n'y a eu aucun accident de personnes pendant l'incendie.

Toutes les autorités militaires, maritimes et civiles étaient sur les lieux du sinistre.

La plus grosse bouteille du monde

Les Bordelais verront à l'exposition la plus grosse bouteille du monde.

Cette bouteille aura 36 mètres de haut avec un diamètre de 11 mètres. Au rez-de-chaussée sera une salle de café de 11 mètres sur 6.

Il y aura trois étages où des salons très confortables seront aménagés.

A partir du seizième mètre commencera le goulot.

Un escalier contrarié conduira au sommet du bouchon, où se trouvera une plate-forme pouvant contenir trente-cinq personnes.

Le soir, des projections à la lumière électrique seront faites.

Le coup d'œil dont on jouira sera féérique. L'on découvrira tout Bordeaux et l'on sera au-dessus de l'Exposition.

Cette bouteille se dressera dans l'axe du cours du XXX-Juillet.

Nous en reparlerons prochainement en donnant son nom.

TIRAGES FINANCIERS

Obligations de la ville de Paris

Le 33^e tirage d'amortissement des obligations de l'Emprunt municipal de 1886, a eu lieu publiquement, hier matin, au Palais de l'Industrie.

On a extrait de la roue cinquante numéros donnant droit aux lots suivants :

Le numéro 313.531 gagne 100,000 francs.
Le numéro 574.787 gagne 50,000 francs.
Les numéros 44.430 — 401.011 — 578.379 — 640.554 gagnent chacun 10,000 francs.
Les numéros 218.203 — 347.955 — 560.297 — 596.966 gagnent chacun 5,000 francs.

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

27.885 171.796 353.267 436.378 617.280
53.596 197.978 385.438 448.708 630.154
90.961 202.892 390.127 451.895 648.191
110.649 210.171 393.378 487.281 652.731
115.227 272.012 406.302 533.912 665.849
129.294 280.114 414.843 573.094 667.535
135.932 303.474 429.212 573.881 675.470
166.588 321.371 432.169 538.744 691.521

Crédit Foncier

TIRAGES DU 3 MARS 1895

Obligations foncières 3 0/0 1879

Le numéro 394,076 gagne 100,000 francs.
Le numéro 257,090 gagne 100,000 francs.
Le numéro 722,804 gagne 25,000 francs.
Le numéro 648,648 gagne 10,000 francs.
Le numéro 1,625,496 gagne 10,000 francs.
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :
184.825 334.643 1.046.867 1.092.099 1.703.902
Les quatre-vingt-dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

3.216 386.561 710.684 1.027.219 1.388.700
9.599 394.083 712.976 1.065.260 1.390.735
37.535 412.911 760.389 1.071.487 1.428.159
39.117 458.144 766.040 1.110.703 1.457.211
52.790 461.385 816.984 1.116.809 1.485.115
128.073 483.729 837.374 1.126.838 1.485.302
137.563 486.926 849.403 1.133.548 1.487.027
179.098 513.943 869.018 1.135.575 1.488.500
182.186 527.052 869.489 1.140.572 1.533.961

201.572 592.961 890.894 1.140.911 1.584.074
224.152 611.091 928.072 1.187.388 1.625.640
267.085 613.734 938.522 1.198.548 1.643.732
286.038 636.905 963.700 1.264.539 1.644.437
341.883 644.070 969.754 1.272.464 1.647.162
350.084 650.256 984.042 1.302.014 1.649.552
353.424 674.563 1.005.283 1.350.300 1.728.861
358.803 681.621 1.005.438 1.364.605 1.742.240
373.474 689.190 1.007.705 1.377.082 1.791.061

Obligations foncières 3 0/0 1885

Le numéro 731,084 gagne 100,000 francs.
Le numéro 320,378 gagne 25,000 francs.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

57.148 164.227 203.725 307.522 344.964 386.973
Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

11.632 238.685 404.251 686.379 834.406
20.111 297.570 413.150 691.407 858.794
31.219 311.694 499.745 716.405 878.022
53.328 311.861 515.524 722.644 914.336
136.193 317.743 540.667 765.746 917.336
152.466 322.131 584.866 782.442 927.794
152.939 349.365 591.208 791.033 942.344
160.240 366.284 660.790 814.111 956.262
219.654 377.040 663.909 816.382 984.496

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Rectification

Cette fièvre dont tous les chroniqueurs sont atteints, d'annoncer les nouvelles à peine écloses, nous a fait accepter un renseignement inexact, paraît-il, quoiqu'il nous fût annoncé par plusieurs personnes dignes de foi.

Il est complètement inexact, sommes-nous autorisés à dire cette fois, que M. le curé de Castelnau-Montratriat soit nommé supérieur des chapelains de Rocamadour et par conséquent, qu'il soit remplacé à Castelnau par M. Monteils.

Nous nous empressons de faire cette rectification, car il n'est pas dans les habitudes du *Journal du Lot* de propager les fausses nouvelles, et il ne nous en coûte rien de faire la déclaration que nous ne publierons désormais aucune nouvelle concernant le clergé diocésain, sans avoir au préalable puisé nos informations à la source même, c'est-à-dire à l'Evêché.

Grand concert de l'Orphéon

Le prochain concert que l'Orphéon de Cahors se propose d'offrir à ses membres patrons et dames patronnesses est définitivement fixé au dimanche 17 mars.

Ce concert aura lieu dans la salle du théâtre, qui ce jour-là, sera assurément trop petite pour contenir le nombreux public que cette solennité attirera; aussi, croyons-nous utile de prévenir les nombreuses personnes qui désireront y assister de retenir leurs places à l'avance.

Le programme contient de grosses attractions; nous aurons le premier acte de la *Favorite*, chanté par les orphéonistes en costume de scène; il sera donné en outre, l'audition des principaux chœurs des *Cloches de Corneville*, chantés par l'Orphéon, auquel se joindront trente jeunes enfants de la ville, avec accompagnement d'un orchestre de 25 musiciens; en tout 100 exécutants.

Jamais nous n'avons eu sur notre scène une masse aussi imposante d'exécutants. Les répétitions ont lieu tous les jours sous la direction de M. Lacoste, chef de la société, et il nous est permis d'assurer déjà une merveilleuse réussite.

Les autres parties du programme seront remplies par des orphéonistes et des amateurs de la ville, qui ont bien voulu promettre leur concours gracieux.

Mme Jean Barancy, notre distinguée compatriote, a envoyé une romance dont elle a écrit les paroles, et qui a été chantée à Paris avec un très grand succès par Mme Caron, de l'Opéra.

La partie comique, parfaitement composée, a été l'objet de tous les soins de la commission d'organisation, qui a soigneusement éliminé tout ce qui aurait pu offenser l'oreille la plus délicate.

Enfin, nous pouvons annoncer que le concours de l'excellente musique du 7^e de ligne sera également demandé, et l'Orphéon pourra ainsi chanter un chœur accompagné par la musique.

Nous publierons le programme détaillé de ce concert dès qu'il aura été définitivement arrêté.

Hospice

Les indigents malades sont prévenus qu'ils pourront toucher des bons de maladie, qui leur seront délivrés, à l'hospice, par le secrétaire de l'assistance médicale et pharmaceutique.

Pépinières départementales

Le Directeur des pépinières départementales a l'honneur de rappeler aux viticulteurs qui ont

obtenu des concessions de boutures et qui ont été informés par lettre, que la distribution de ces boutures cessera pour eux, le 9 mars prochain. Il les invite, en conséquence, à prendre immédiatement livraison des quantités qui leur ont été attribuées.

A partir de cette date le stock des boutures restant en magasin, quel qu'il soit, sera distribué à tout venant, c'est-à-dire à tous ceux qui se présenteront à la Pépinière de Cahors avant le 30 mars.

Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer ses concitoyens, qu'une leçon pratique de greffage de la vigne sera donnée publiquement, par un moniteur greffeur, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, les dimanches 10, 17 et 24 mars courant, de 2 heures à 4 heures du soir.

Il invite les cultivateurs et viticulteurs à s'y rendre.

Société de Secours mutuels des femmes de Cahors

COMPTE-RENDU

De la situation financière au 31 Décembre 1894

Personnel de la Société. — Membres honoraires, 56; Membres participants, 154; Total: 210.

Chapitre 1^{er}

Actif disponible à la caisse des dépôts 10.951 75
En caisse fin d'année 1894..... 1.391 50

Total disponible..... 12.343 25

Chapitre 2. — Recettes

Cotisation des membres honoraires... 560 »
id des membres participants... 1,675 »
Subvention, dons et legs..... 330 »
Droit d'entrée de trois membres..... 9 »
Intérêts à la caisse des dépôts..... 436 65
Intérêts à la caisse d'épargne..... 16 75

Total des recettes..... 3,027 40

Chapitre 3. — Dépenses

Frais de gestion..... 320 »
Honoraires des médecins..... 455 30
Frais pharmaceutiques..... 502 85
Secours en argent à 20 malades..... 277 »
Frais funéraires..... 59 »
Dépenses diverses..... 21 75

Total des dépenses.. 1,635 90

Balance

Les recettes sont de..... 3,027 40
Les dépenses sont de..... 1,635 90

Excédant..... 1,391 50

Il résulte du compte ci-dessus que la Société possède un actif disponible à la caisse des dépôts et consignations, savoir..... 10,951 75
En caisse..... 1,391 50

Total disponible.... 12,343 25

A la caisse des retraites..... 10,169 81

Total général des fonds..... 22,513 06

La Présidente de la Société,
Marie RELHIÉ.

Monte de la station de Cahors en 1895

De toutes les races chevalines, c'est la race arabe qui possède au plus haut degré la propriété d'améliorer les produits de cette noble espèce animale.

Les races de chevaux ne possèdent ce caractère de noblesse, que tout autant qu'une portion plus ou moins grande de sang arabe circule dans leurs veines.

Sous le climat de la France et dans le Midi, en particulier, l'arabe influe puissamment à l'amélioration de l'espèce, les races indigènes seraient elles-mêmes améliorées déjà par d'autres races améliorées. C'est pourquoi l'administration des haras, dans la répartition de ses étalons, a songé à doter la station de Cahors de deux sujets susceptibles de réussir avec les juments de races diverses qui sont amenées à la monte.

L'étalon *Ben-Kader*, d'origine pur sang arabe, importé en France, jouit par sa fixité d'espèce du bénéfice de produire beau et bon.

Il sera très goûté par les éleveurs des environs de Cahors.

Alcide, trotteur Norfolk, issu du fameux Performer Norfolk et d'une jument pur sang anglais, descend en ligne droite des races orientales.

Nous espérons que les éleveurs auront à cœur de prouver à l'administration que lorsque la station de Cahors est desservie comme elle le sera cette année, elle enregistre un nombre plus grand de juments confiées à ses soins.

Manceuvres

Au mois de juillet prochain, les 7^e, 9^e, 11^e

et 20^e de ligne, ainsi que le 10^e dragons, iront exécuter des manœuvres d'ensemble et de tir de combat au camp de Caux, à Castres.

Revus d'inspection

Le général commandant le 17^e corps d'armée a vu, le mardi matin 5 mars, à 8 h. 1/2, dans la cour de la caserne Pérignon, l'instruction des jeunes soldats du 126^e régiment d'infanterie.

Il se rendra le vendredi 8, à Mirande, pour voir également l'instruction des jeunes soldats du 88^e de ligne et inspecter l'hôpital.

Guerre au croup

L'administration du *Télégramme* vient d'adresser à M Jacques Valette, correspondant-rédacteur de ce journal, 6 tubes de sérum antidiphthérique qui sont gratuitement à la disposition du public sur présentation d'un certificat médical.

Nous sommes heureux de féliciter le *Télégramme* de cet acte d'humanité.

Fraudes en matière de Recrutement

Les jeunes gens qui cherchent par des moyens illicites à s'affranchir du service militaire, s'exposent à encourir des peines graves, ainsi que les personnes qui se font leurs complices.

Le tribunal de Lille vient d'en donner un exemple: Le sieur Gorlier, originaire de Capelle (Nord), de la classe de 1893, s'était fait frauduleusement dispenser du service militaire, en temps de paix, par le conseil de révision, à titre de fils aîné de veuve, bien qu'il eût un frère plus âgé que lui.

Le tribunal l'a condamné à quinze jours de prison et aux dépens. Il sera, en outre, astreint à passer trois années sous les drapeaux.

Le maire de la commune, qui s'était rendu complice de la fraude en approuvant et en signant le certificat réglementaire, a été condamné à un mois de prison et aux dépens, et les témoins qui ont également signé le certificat, à 50 francs d'amende chacun.

Ce jugement a été confirmé par la Cour d'appel.

Incendie

La nuit dernière, vers 3 heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une maison appartenant à M. Delport, rue de la Liberté, à Cahors. Le feu avait pris au plancher de la salle à manger du logement occupé par M^{me} Ladevèze.

L'alarme ayant été donnée par la police et le tocsin, les pompiers, avec l'aide de quelques voisins, se sont rapidement rendus maîtres du feu.

Tout porte à croire que le feu a pris à une poutre qui se trouve près du foyer.

Les pertes, tant pour le propriétaire que pour les locataires, M^{me} Ladevèze et M^{me} Grifoul, sont évaluées à 800 fr. Elles sont couvertes par des assurances.

Ecole pratique d'agriculture

M. Edoux Claudius, propriétaire-viticulteur à Peyrilles, est nommé chef de pratique agricole à l'Ecole pratique d'agriculture de Saint-Pau (Lot-et-Garonne.)

Le mauvais temps

Les loups reviennent avec le mauvais temps. Des battues vont être organisées dans les communes des cantons de Payrac, de Labastide-Murat et Gramat.

La chute de la neige force également les oiseaux à redescendre dans les plaines où le climat est plus clément. C'est ainsi qu'à Figeac on a assisté au passage d'un nombre incalculable de grives, tourtes, vanneaux, etc., formés en colonnes. Chaque colonne avait bien 1,000 mètres de long sur 500 de large. Au dire des chasseurs, c'est par millions que se serait chiffré le nombre de ces volatiles; on n'avait jamais assisté à un pareil spectacle dans le pays.

Tamponnement

La machine du train de marchandises qui passe à St-Géry à 5 heures et demie, se dirigeant sur Cahors, a tamponné, mercredi matin, le wagon de queue d'un train qui était devant elle. Ce wagon a été complètement brisé.

Les dégâts sont purement matériels.

Le déraillement de Lamativie

Un nouveau déraillement s'est produit samedi matin entre les stations de Siran et de Lamativie, à environ 3 kilomètres de cette dernière commune.

Le train 1045, partant d'Aurillac à 4 h. 27 du matin, avait quitté la station de Siran à l'heure réglementaire, lorsque le mécanicien Seyrouze aperçut tout à coup sur la voie un gros bloc de rocher. Il renversa immédiatement la vapeur, mais il était trop tard. La machine vint heurter le roc, une secousse violente fut ressentie par les voyageurs, et quand le train fut arrêté, on s'aperçut que le tender était sorti des rails.

Puy-l'Evêque

Samedi dernier vers 11 heures du matin, le bruit courait qu'une femme venait de se noyer à côté de Puy-l'Evêque.

Renseignements pris, il paraît en effet que des

veuves ont vu, vis-à-vis de Courbenac, le corps d'une femme tourbillonner à la surface de l'eau, à une centaine de mètres au-dessous de la chausée.

Des recherches faites un peu en amont ont amené la découverte d'un tablier et d'un parapluie sur le bord du rivage. La place de deux pieds nettement marquée et une glissade à côté, laisseraient supposer qu'on se trouve en présence d'un accident arrivé à cet endroit.

Les autorités se sont transportées sur les lieux. On recherche en ce moment le cadavre; mais, en raison de la crue, les recherches sont restées infructueuses jusqu'à ce jour.

Limogne

La foire, favorisée par un beau temps avait attiré beaucoup de monde:

La truffe valait dans les 2 fr. 50 le demi kilo. Le foirail aux bœufs était bien garni et il s'est traité quelques affaires sur les bœufs de travaux et les vaches pleines.

A la halle aux grains les cours étaient stationnaires. Le prix du blé, avec une légère hausse, arrivait à 13 fr. 50 et 14 fr. 75 l'hectolitre.

Figeac

M. Bouniols, sous-préfet de Lavour (Tarn), est nommé sous-préfet de Figeac.

M. du Courroy, sous-préfet de Lavour, est nommé sous préfet de Lavour.

Samedi, vers trois heures du matin, un brigadier cantonnier, attendant dans une cour attendant à sa maison des gémissements, se leva aussitôt et découvrit le nommé Froment, forgeron, âgé de quatre-vingts ans, qui, sous l'empire du somnambulisme, s'était précipité de la croisée de sa chambre dans la cour, soit d'une hauteur de cinq mètres.

Relevé aussitôt, il se plaignait de douleurs internes. M. le docteur Brugel, appelé, n'a constaté aucune fraction.

Gourdon

Dans son audience du 26 février, le Tribunal correctionnel de Gourdon, a prononcé les condamnations suivantes:

La fille Marie Dumas, âgée de vingt ans, servante à Gourdon, est inculpée d'homicide involontaire et par imprudence d'un enfant du sexe féminin, et d'infraction à la loi sur les inhumations.

Le tribunal a ordonné le dépôt des pièces du dossier sur son bureau pour le jugement être rendu à une audience ultérieure.

La femme L..., veuve C..., aubergiste à Saint-Germain-du-bel-Air, qui a été trouvée par les gendarmes en possession d'un perdreau qu'elle se disposait à faire rôtir, est condamnée pour ce fait à 50 fr. d'amende et aux dépens, en vertu de la loi de 1844 sur la chasse.

Dans la nuit de dimanche à lundi à Grimardet, près Gourdon, des malfaiteurs ont pénétré, à l'aide d'effraction, dans une volière appartenant à M. Orliac, ancien huissier, et ont fait razzia de douze poules. Ce méfait a pu être accompli avec d'autant plus de facilité que la maison de campagne de M. Orliac est éloignée de toute habitation.

Inutile de le dire, le voleur court encore.

Notre foire du premier vendredi de carême, favorisée par un beau temps exceptionnel, a été une journée d'affaires. Tous les marchés, — notamment le champ de foire des bœufs, — étaient abondamment pourvus de marchandises et les ruqs et places avaient peine à contenir la foule accourue de toutes parts. La vente sur les bœufs d'attelage et demi-gras a été des plus actives.

Le jour de la foire de Gourdon, M. Tournié, chef de gare, a trouvé un certain nombre de coupons de titres de rente, qu'il s'est empressé de déposer entre les mains de M. Setze, brigadier de police, qui les tient à la disposition de la personne qui les a perdus.

Martel

Le sieur Lacassagne, père, âgé de 52 ans, et sa fille âgée de 18 ans, sans profession, demeurant à Martel, ont été arrêtés et conduits à la maison d'arrêt de Gourdon, sous l'inculpation de vol de linge, au préjudice de leurs voisins, les femmes Boy et Toulza.

Souillac

Mardi dernier, une rixe a éclaté sur la place Varnicou, à Souillac, entre les nommés Espiné Romain, limonadier, Delmond, Jean, Tournier, Edouard, voyageur de commerce, demeurant tous à Souillac.

Au cours de cette querelle, le sieur Manet a reçu à la figure des blessures paraissant provenir d'un coup de poing américain et qui sont d'une certaine gravité.

Labastide-Murat

M. le Lieutenant de gendarmerie de Gourdon a été, par arrêté préfectoral, chargé d'organiser et de diriger des chasses-battue au loup dans ce canton.

La volonté ne manquera pas, nous l'espérons bien, aux habitants des communes; c'est du reste l'intérêt général.

Ces chasses seront fructueuses, à la condition d'être bien organisées.

Saint-Clair

Samedi soir, le sieur Jean Grangié, dit Marty, propriétaire au hameau de Péchalat, commune de Saint-Clair, revenait du marché de Gourdon, portant sur sa charrette la veuve Grangié, demeurant au même lieu. Arrivé au fond de la côte d'Estève, il perdit un moment de vue son cheval pour arranger un petit fût de vin qui était sur la charrette, lorsque celui-ci, qui est jeune, faisant soudainement un écart, se précipita dans un ravin d'une hauteur de six mètres, entraînant avec lui le véhicule et tout ce qu'il contenait.

Dans cette chute, la femme Grangié a été grièvement blessée, mais sa vie n'est pas en danger.

Strenquels

Le 27 février, un vol d'une somme de 35 francs en espèces et de deux valeurs, a été commis au préjudice du sieur Pierre Brugé, domestique, demeurant à Strenquels, pendant son absence.

Il est à supposer que le voleur était au courant des habitudes de la maison, puisqu'il n'a ouvert que le meuble dans lequel se trouvaient l'argent et les valeurs.

Musique du 2^{me} de ligne

PROGRAMME des 7 et 10 MARS

de 4 à 5 h. du soir (*Allés Fénélon*)

Salut lointain, pas redoublé Doring.
Le Calife de Bagdad, ouverture Boieldieu.
Souvenir de Rome, Tarentelle Pillard.
L'Africain, fantaisie Mayerbeer.
Joyeux Pantins, quadrille Eustace.

THÉÂTRE DE CAHORS

Jeudi 7 mars

Représentation extraordinaire avec le concours de

M TALBOT

Sociétaire de la Comédie-Française

L'AVARE

Comédie en 5 actes, en prose, de Molière

Le Malade imaginaire

Comédie en 3 actes, en prose, de Molière

Dimanche 10 mars

La Tour de Nesle

Grand drame historique en 5 actes

Agence ROBERT

Bureaux 12, Rue Darnis, CAHORS

Office spécial de recouvrements litigieux et de poursuites judiciaires — Représentation aux faillites — Renseignements commerciaux — Contentieux — Représentation devant les Tribunaux de Commerce et de paix — Références de 1^{er} ordre.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

Le trèfle à quatre feuilles porte décidément bonheur. Le Tapioca Rils l'a adopté comme marque de fabrique, et tout le monde en veut maintenant.

Le bon sens populaire a qualifié le cresson, de santé du corps; c'est au suc de cresson combiné avec l'iode que le *Sirop de Raifort iodé de Grimault et C^{ie}* doit son efficacité dans les affections lymphatiques des enfants, telles que: éruptions de la peau, gourmes, mollesse des chairs, engorgement des glandes du cou, manque de l'appétit.

PAS DE NÉGLIGENCE

Si vous éprouvez des maux de tête, si la digestion se fait mal, si il y a embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, nous ne saurions trop vous engager à avoir recours aux **Pilules Giequel**, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Parce moyen, vous éviterez maux de tête, névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Ces excellentes **Pilules Giequel** sont aussi très salutaires contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie.

Aliment des Enfants

Pour remédier à la faiblesse chez les enfants, développer leurs forces et les préserver des maladies du jeune âge, les principaux Médecins de Paris, membres de l'Académie de Médecine de France, ordonnent, avec le plus heureux succès, le véritable **RACAHOUT DES ARABES DE DELANGRENIER**, aliment très nutritif et par conséquent très fortifiant.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne,

Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Par arrêté préfectoral à dater de ce jour, il est absolument interdit de tousser.

AVIS — pour éviter toute contravention se procurer immédiatement des pastilles du Dr Cabanes, qui guérissent Rhumes, Toux, Bronchites, Catarrhes, Enrouement, Grippe, etc. Les Pastilles du Dr Cabanes se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.

Les Pastilles du Dr Cabanes se vendent au prix de 1 fr. 25 la boîte. Envoi franco contre timbres. Dépôt : Pharm^{ie} DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, PARIS

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.

ORFÈVREURIE CHRISTOFLE

LA MARQUE DE FABRIQUE

ci-contre

et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres.

Seules garanties pour l'acheteur

COUVERTS CHRISTOFLE

ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

CHRISTOFLE & C^{ie}

MANUFACTURE A PARIS, 56, RUE DE BONDY

Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger.

Nos représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, père et fils, horl.-bijoutiers. — Envoi franco du Catalogue.

DEUX GRANDS PRIX à l'Exposition Universelle 1889

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

MACHINES A GLACE. — SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. — BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gambirinus

BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)

Victor BÉRAL

Bièrre bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Paraissant le mardi

Abonnement pour un an :

France 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

Bureau : 12, rue Turbigo, Paris



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

6, Rue de la Liberté, Cahors

La Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

- BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
- H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales.
- F. Camille DREYFUS, député de la Seine.
- A. GUY, professeur à l'École des chartes.
- GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit.
- Dr L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.
- G.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.
- H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
- E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France.
- H. MARION, professeur à la Sorbonne.
- E. MUNTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.
- A. WALTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant

Relié : 750 fr. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

Demander Prospectus détaillé aux Editeurs

H. LAMIRAULT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU

Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

et des Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste, ex-Phléb. Aide-Major aux des Hôp. Militaires, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.

Peinture Vitrerie Faux bois Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

Le propriétaire-gérant : LAYTON